



LIVRET U9

Saison 2019-2020



LE CALENDRIER DE LA SAISON

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER	
6	AG DISTRICT	5	Plateau	2	foot indoor féminin	7	Plateau	4	futsal féminin
13	Réunion de Secteur	12	Plateau	9	Plateau	14	Plateau	11	
14		19		16	Plateau	21		18	
21	Rentrée du Foot		24-25 Module U9		18-19-21-22 CFF1	28		25	Plateau
28	Plateau	26		23	Module Animatrice Fédérale				
				30	Plateau				
FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
1	Plateau	7	Plateau	4	Plateau Coaching des Mamans	2	Plateau	6	fémiplage (44)
8	Plateau	14	Plateau	11		9		13	Journée Nationale
15	foot indoor féminin	21	20-21 Module U9	18		16	Plateau	20	
	17-18 Module U9	28	Plateau	25	foot féminin en fête	23		27	
22						30			
29									

LE DEROULEMENT D'UN PLATEAU

- 14h00 Les clubs arrivent sur le lieu du plateau
Les enfants et les accompagnateurs d'équipes passent au vestiaire pour que les enfants se mettent en tenue.
- 14h20 Tous les enfants et les accompagnateurs d'équipes munis de leur chasuble se réunissent sur le terrain à 11.
Le responsable du plateau donne les feuilles de rotations à chaque accompagnateur d'équipe.
- 14h30 Début du plateau. 5 séquences de 10 minutes + 3 minutes entre chaque séquence.
- 15h30 Les enfants et les accompagnateurs ramassent le matériel et le déposent à l'endroit indiqué.
Les enfants, sous la responsabilité des accompagnateurs d'équipes, vont au vestiaire pour prendre leur douche. Puis ils prennent le goûter. Et c'est le départ.

L'HORAIRE OFFICIEL DU DEBUT DU PLATEAU EST 14h30. IL POURRA NEANMOINS ETRE MODIFIE A LA DEMANDE DU CLUB RECEVANT EN CAS D'ACCUEIL DE PLUSIEURS MANIFESTATIONS LE SAMEDI APRES-MIDI. CE DERNIER DOIT EN INFORMER TOUS LES AUTRES CLUBS ET LE DISTRICT DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

POUR ETRE MIEUX INFORME

MODULES U9

Condition d'accès : être licencié FFF, être âgé de 14 ans et plus ou sous licence U15, avoir un certificat médical si licence dirigeante sans avis médical.

Objectifs : Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 8 ans (U9), animer et conduire des séances en cohérence avec la catégorie concernée, accompagner et diriger une équipe lors des plateaux.

Lundi 24 et mardi 25 octobre à Segré.

Jeudi 17 et vendredi 18 février à St Hilaire Vihiers St Paul.

Vendredi 20 et samedi 21 mars à Longué AC.

CFF1 (modules U9 et U11)

Condition d'accès : être licencié FFF, être âgé de 14 ans et plus ou sous licence U15, avoir un certificat médical si licence dirigeante sans avis médical.

Objectifs : Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 10 ans (U9-U11), animer et conduire des séances en cohérence avec la catégorie concernée, accompagner et diriger une équipe lors des plateaux et critérium.

Lundi 18, mardi 19, jeudi 21 et vendredi 22 novembre à Trélazé.

Inscription sur le site internet du District : <https://foot49.fff.fr/inscriptions-formations/>

ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE U9

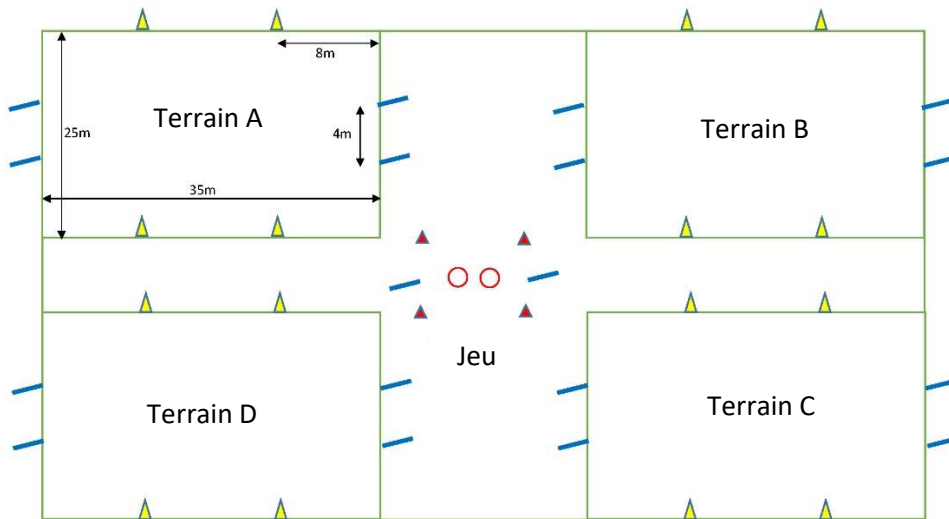
Condition d'accès : licencié ou non. Encadrant ou non d'une équipe U9. Maman Papa d'une ou un U9 ou non.

Objectifs : Rôle d'un accompagnateur d'équipe U9 lors d'un plateau.

Informations supplémentaires et inscriptions auprès de votre responsable de l'école de foot.

Première réunion prévue le vendredi 27 septembre au District.

LES TERRAINS



Les équipes suivent les rotations comme indiqué sur la feuille remise par le responsable du plateau.

Les enfants font OBLIGATOIREMENT 4 matchs et 1 jeu.

LES PRINCIPALES LOIS DU JEU

Catégorie	U8 (enfants nés en 2012) et U9 (enfants nés en 2011). Possibilité de faire jouer les U10F (filles nées en 2010).
Nombres d'enfants par équipe	5 + 2 suppléants
Temps de jeu	5 séquences de 10 minutes (4 matchs et 1 jeu)
Buts	4m sur 1,5m (hauteur du jalon)
Touches	Au pied, sur une passe au sol, ou en conduite de balle. Les adversaires sont à 4 mètres minimum. Interdiction de marquer directement sur une touche.
Coup d'envoi	Le ballon est positionné au milieu du terrain. Les adversaires sont à 4 mètres minimum. Le ballon est botté dans n'importe quelle direction.
Hors Jeu	Pas de Hors Jeu
Arbitrage	Chaque accompagnateur d'équipe, situé de chaque côté du terrain, assure l'arbitrage pédagogique (expliquer aux enfants pourquoi on arrête le jeu).
Fautes	Interdiction de tacler
Relance du gardien de but	Relance à la main, ou relance au pied sur ballon posé au sol. Volée et demi-volée interdite, sinon relance à refaire. Relance protégée (voir ci-dessous).
Relance protégée	<p>La relance protégée est mise en place lors de 2 situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quand le gardien a le ballon dans les mains - lors de la réalisation d'un coup de pied de but (obligatoirement fait par le gardien). <p>Les adversaires se positionnent hors de la zone protégée (voir dessins ci-dessus). Ils ne pourront y entrer que dans 3 situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le ballon est touché par un partenaire du gardien - Si le ballon a franchi la ligne des 8 mètres - Si le ballon sort des limites du terrain. <p>Si les adversaires ne respectent pas la relance protégée, elle sera refaite par le gardien.</p>

SEULS LES ENFANTS QUI JOUENT ET LES ACCOMPAGNATEURS MUNIS DE LEUR CHASUBLE SONT AUTORISÉS SUR LE TERRAIN. LES SUPPORTERS (FAMILLES, AMIS) RESTENT DERRIÈRE LES MAINS COURANTES. ILS NE DONNENT PAS DE CONSIGNES. ILS ENCOURAGENT TOUS LES ENFANTS !!!